



Communiqué de la Ville de Grenoble suite à l'incendie des cabanons du petit bidonville à Mistral

Dans la nuit du samedi 8 juin au dimanche 9 juin, les cabanons du petit bidonville installés sur la ZA à proximité du quartier Mistral ont été incendiés. La Ville de Grenoble renouvelle sa condamnation de ces actes odieux, qui auraient pu aboutir à des drames humains atroces. La Ville fait confiance à la justice pour établir au plus vite les faits et pour que les auteurs de ces actes soient jugés.

Les habitants du bidonville, dans le plus grand dénuement, se sont réfugiés sur un terrain privé ailleurs dans Grenoble. La Ville de Grenoble rappelle que la mise à l'abri des personnes est une compétence régaliennne de l'Etat. La Ville de Grenoble ne peut agir seule et est prête à accompagner les services de l'Etat dans la mise en œuvre de leurs obligations légales.

En 2015, la Ville a ouvert la plateforme « Grenoble Terre d'Accueil » pour mettre en lien les propositions d'aide des habitants du territoire avec les associations qui, au quotidien, agissent pour la dignité des migrants. Elle invite les Grenobloises et les Grenoblois qui souhaitent contribuer à se saisir de la plateforme (04 76 00 76 72 et mi@grenoble.fr).